



Vol en entreprise

Par Neyla

Bonjour

Je vous écris car j'ai vraiment peur de ce qu'il peut m'arriver, je me sens vraiment très très mal.

J'ai eu un énorme problème à mon lieu de travail, j'ai honte de ce que j'ai fais. Cela fais depuis 1 moi que ça dure.

Hier je me suis fais prendre en flagrant délit. Je vous explique, cela fais 8mois que je travail en tant que CDI 26h chez xxxxxx c'est un magasin de bijoux et accessoires. Je précise que J'ai eu énormément de problèmes concernant mon salaire, des retards de paie, des heures supplémentaires non payés. Bref donc j'ai décidé (je n'en suis pas fière) d'encaissées des clients en espèce mais ne pas enregistrer leurs paiements du coup je garder les billets pour moi en tous ça fais 350?. Hier j'ai eu à faire a une cliente mystère donc elle a payé un article à 9.99 et elle me donne un billet de 10? et donc je lui rend une pièce de 1 centime de ma poche.. Suite à ça, ma directrice (donc placer plus haut que ma responsable hiérarchiquement) est venu dans le magasin à 10h donc quelques minutes après la cliente mystère.

Elle ne m'avait pas adresser la parole je trouvais ça bizarre. Du coup je reçois un appel du fixe du magasin et c'était le directeur très haut placée par la société xxxxxx. Nous sommes rester très longtemps au téléphone environ 2 heures. Au début il m'avais dis si je souhaitais que notre appelle soit enregistré et j'ai dis oui car pour moi je n'avais rien à me reprocher.

Et ensuite il me dis qu'il savais tout même si le magasin ne posséder pas de caméra il m'avais dis de tout avouer sinon il laisserai l'affaire au tribunal.

J'avais trop honte et trop peur car je n'ai que 20ans je viens tout juste de me mariée en se moment nous sommes entrain de chercher un appartement pour vivre ensemble j'ai vue vraiment ma vie défilé quand il m'a dis ça. Du coup bien évidemment j'avoue tout ce que j'ai fais en pleurant je lui ai dis que j'étais vraiment désoler je pleure tous les larmes de mon corps il m'a dis ok merci pour votre honnêteté il a raccroché et la directrice rentre dans la réserve et me dis que je serai convoqué le jeudi 10 novembre à 10h pour un entretien préalable.

J'ai écrit une lettre comme quoi j'ai bien pris 350? qui ne m'appartenait pas. J'ai honte de ce que j'ai fais je ne sais pas quoi faire je n'ai aucune idée de ce qu'il peut m'arriver après cette entretien.

Qu'est ce que je risque si ils portent plainte ?? Je ne me vois pas aller en prison s'il vous plaît aider moi depuis hier je suis perdue.

Par janus2

Bonjour,

Vous n'irez pas en prison pour un vol de 350?...

Il y a même peu de chances que votre affaire sorte de l'entreprise.

En revanche, préparez-vous à un licenciement pour faute grave...

Par Neyla

Bonjour merci de votre réponse.

Si l'entreprise décide de porter plainte ?

Oui je sais que je risque d'être licencié pour faute grave voire lourde...

Par AGeorges

Bonsoir Neyla,

Comme a dit Janus, le plus probable, c'est que le côté justice ne soit pas déclenché. Pour 350?, c'est fort peu probable.

Il n'y a rien au-dessus de la faute grave.

Si vous êtes convoquée Jeudi, c'est pour un entretien préalable à licenciement. Si ce n'est que Jeudi, c'est parce qu'il y a un délai légal obligatoire de 5 jours entre la date de remise et celle de l'entretien.

Si vos patrons sont compréhensifs, il vous donneront un avertissement. Mais il y a perte de confiance, il est donc possible que vous deviez prendre vos affaires Jeudi et disparaître de leurs locaux. Vous aurez un solde de tout compte, avec seulement votre indemnité de congés payés (ceux que vous n'auriez pas pris), et votre début de salaire de novembre, rien de plus.

Au plus probable, il ne diront rien, mais il n'est pas sûr qu'ils vous remettent un 'bon' certificat de travail.

Je ne vous parlerai pas du vol: Vous avez pris vos employeurs pour des nigauds.

Par jpgroussard

Bonsoir Neyla,

ne vous prenez pas la tête pour ça !
Mais plutôt pour la suite de votre vie.
Cdlt

Par Neyla

Comment ça la suite de ma vie c'est à dire jpgroussard ??

Par jpgroussard

Bonjour Neyla,

à 20 ans on peut parler de la suite de ta vie pour très, très longtemps.
Concentre toute ton énergie et tes neurones à cette vie de sorte de ne plus avoir "peur de ce qu'il peut m'arriver" ou de ne plus te sentir "très très mal" !
Voilà Neyla, c'est à dire que ce n'était pas méchant du tout mon message.
Cdlt